



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 023-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.44

Déposée le : 01.03.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)
Kullmann (Hilterfingen, UDF)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)
Beutler-Hohenberger (Gwatt, PEV)
Gabi Schönenberger (Schwarzenburg, PS)
Herren-Brauen (Rosshäusern, PBD)

Cosignataires : 1

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 05.03.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Le projet islandais de prévention et de santé publique « Planet Bouth » doit être mis en œuvre dans les communes intéressées du canton de Berne

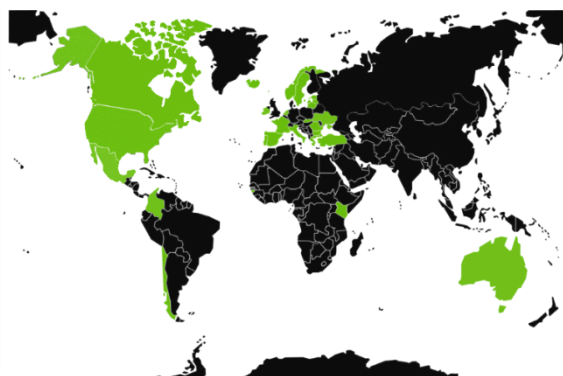
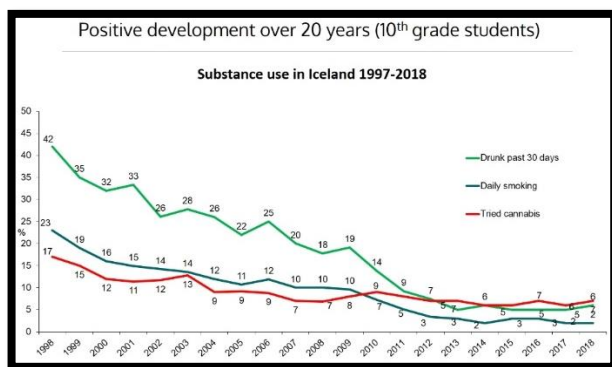
Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. mettre en œuvre, avec les Directions et les autorités responsables et en étroite collaboration avec les villes et/ou communes intéressées, le projet de prévention et de santé publique Planet Youth inspiré du modèle islandais qui a fait ses preuves en Islande ;
2. impliquer dans la mise en œuvre du projet Planet Youth les acteurs existants comme Santé bernoise, Croix-Bleue, Jeunesse+Sport, ainsi que d'autres associations, écoles, écoles de musique,
3. mettre à disposition des Directions et des autorités responsables ainsi que des partenaires au projet les moyens financiers nécessaires, notamment pour encourager les activités des enfants et des adolescent-e-s.

Développement :

Lors de la session de novembre 2019, le Grand Conseil a adopté à une large majorité la motion 061-2019 « La santé passe avant », qui avait pour objet l'amélioration du bien-être psychique, physique et psycho-social des jeunes. La stratégie de la santé 2020-2030 du canton de Berne comporte en outre des mesures et des objectifs que le projet de prévention et de santé publique islandais Planet Youth permettrait de réaliser. C'est pourquoi le canton de Berne doit mettre en œuvre ce programme dans les villes et/ou communes intéressées.

Le projet Planet Youth peut se vanter de résultats impressionnants : de 1998 à 2018, la part des jeunes (15-16 ans) qui consommaient de l'alcool avec excès est passée de 42 à 6 pour cent, du cannabis de 17 à 7 pour cent, et du tabac de 23 à 2 pour cent (voir schéma). A ces effets positifs sur la consommation de substances engendrant de la dépendance s'ajoutent les résultats étonnants que le projet a obtenus en ce qui concerne le vivre ensemble et le bien-être psychique, physique et psycho-social de ces jeunes : baisse du mobbing, du vandalisme, de la violence, des vols et amélioration de la résistance au stress.



Fort de cette grande réussite, le programme « Youth in Iceland » a donné lieu à la création de « Youth in Europe » et, plus récemment, « Planetyouth » (www.planetyouth.org). D'après ses propres informations, le centre islandais de recherche sociale et d'analyse qui chapeaute ce projet depuis 20 ans conseille actuellement 111 communes/villes dans 32 pays.

L'Université de Reykjavik met tout le matériel nécessaire à disposition, collecte les données et les analyse tous les trois ou cinq ans. Ce travail administratif est effectué par les responsables du projet à un coût relativement faible. Ce sont les enfants qui choisissent les activités de loisirs de leur choix, l'enveloppe moyenne étant de 450 francs par enfant par an. Tous les enfants peuvent ainsi tirer parti de cette prévention précoce. Dans le canton de Berne, nous avons tôt fait de donner 500 francs voire plus par jour, par exemple pour une place dans un refuge pour jeunes filles, dans une thérapie contre la délinquance ou dans une prison, ou pour des mesures d'encouragement de toutes sortes dans les écoles. Il pourrait donc être utile de financer ce projet de prévention durable. L'argent provenant de sources existantes, comme le Fonds de lutte contre la toxicomanie (financé par les jeux d'argent de Swisslos), ou de subventions de projets de prévention (demandes à déposer jusqu'au 12 juin 2020) par Addiction Suisse et l'Office fédéral de la santé publique, pourrait être mis à contribution.

Le projet se fonde sur trois piliers indissociables et implique à parts égales les parents, les écoles et les responsables du projet :

1. Les enfants et les adolescent-e-s ont le choix parmi une large palette d'activités qui leur sont proposées gratuitement : musique, danse, sport, peinture, travaux manuels, arts martiaux, etc. L'exercice physique et la satisfaction que les jeunes trouvent dans une activité permet de réduire le stress et l'anxiété, en plus de stimuler la production d'endorphines qui procurent du plaisir naturellement.
2. Les parents sont encouragés à consacrer beaucoup de temps à leurs enfants. Ils entreprennent quantités de choses avec eux et les accompagnent dans leurs activités. Les parents et les écoles collaborent étroitement.
3. Les villes et communes qui participent au projet prennent les dispositions suivantes : pas de publicité pour les substances engendrant de la dépendance, limites d'âge pour les drogues légales (18 ans pour les cigarettes, 20 ans pour l'alcool). Les parents participent en veillant au respect de ces dispositions, ce qui permet de créer un cadre propice à un développement sain de la jeunesse.

Motivation de l'urgence : Cette motion doit être traitée rapidement pour que les mesures du projet de prévention et de santé publique « Planet Youth » soient prises en considération et que des ressources provenant d'Addiction Suisse et de l'OFS, mais aussi du Fonds de lutte contre les toxicomanies puissent être octroyées.

Destinataires

– Grand Conseil